

La Côte

Nyon

La SPA a lancé ses travaux sans attendre son million

Le refuge a débuté l'adaptation de ses équipements. Il ne compte plus sur le legs d'un riche Nyonnais, bloqué par la justice

Natacha Rossel

En plus de quarante ans d'existence, la SPA La Côte, installée à Nyon, a accueilli des milliers de chiens, chats et autres animaux de compagnie abandonnés. Au fil du temps, le refuge, construit en 1971 sur un terrain de 4000 m² sur la plaine de l'Asse, a commencé à montrer des signes de fatigue. L'équipe, aux petits soins pour ses pensionnaires, a donc décidé de réaliser une série de travaux afin d'améliorer le confort des animaux, mais aussi de rendre le site plus accueillant.

Mais le nerf de la guerre reste l'argent. Au total, le coût des travaux se chiffrera à plusieurs centaines de milliers de francs. Le hic, c'est que le refuge ne peut pas compter sur le million hérité il y a deux ans, à la suite du décès d'un riche Nyonnais, qui avait décidé de léguer la coquette somme de 9 millions de francs aux SPA romandes. La justice avait alors réparti l'argent entre neuf refuges. Mais d'autres institutions étaient rapidement sorties du bois, demandant leur part du magot.

Depuis, les comptes sont gelés. Et l'affaire ne risque pas de se démentir de sitôt, si l'on en croit Denys Gilliéron, avocat de huit des neuf SPA héritières, dont celle de La Côte: «La procédure suit son cours, mais lentement, commente-t-il. Je pense que cela va prendre encore une année.» Le refuge nyonnais doit donc compter sur la générosité de donateurs, sur les cotisations des membres, ainsi que sur les revenus des pensions d'animaux. Les travaux ont donc été échelonnés en trois temps.

Meilleur confort

Les deux premières étapes ont déjà été réalisées l'an dernier. Les laissés-pour-compte jouissent désormais d'un meilleur confort, en attendant de trouver un nouveau foyer. «Même si le refuge reste un pis-aller pour les animaux, nous avons atteint un optimum au niveau de la propreté, du nourrissage, de la place et du chauffage», estime Thierry de Mestral, président du comité de la SPA La Côte.



Stathis Dimoulitsas, ici avec Pinceau, prend soin des animaux abandonnés à la SPA La Côte. Hier, le refuge nyonnais comptait 27 chats en attente d'un nouveau foyer. VANESSA CARDOSO

1 En million de francs, la somme héritée par la SPA La Côte à la suite du décès d'un riche Nyonnais. Mais le compte a été gelé.

«On bricole au maximum nous-mêmes pour les petits trucs, mais on a aussi besoin de travaux réalisés par des professionnels»

Stathis Dimoulitsas, responsable du refuge de Nyon

Les parcs extérieurs ont ainsi été réaménagés afin de mieux utiliser l'espace à disposition. Dans un deuxième temps, les box intérieurs, qui abritent les chiens, ont également subi quelques transformations. «Nous avons dû nous mettre aux normes de la nouvelle législation (l'ordonnance sur la protection des animaux est entrée en vigueur le 1er janvier 2013), même si il ne s'agissait d'agrandir l'espace que de quelques centimètres», indique Stathis Dimoulitsas, responsable du refuge, qui précise que les travaux ont coûté quelque 100 000 francs.

De la place pour l'accueil

Désormais, c'est le bâtiment principal qui attend sa cure de jouvence. «Ce lieu nécessite de l'entretien constant et des réparations, relève Stathis Dimoulitsas. On bricole au maximum nous-mêmes pour les

petits trucs, mais on a aussi besoin de travaux réalisés par des professionnels.» Il s'agira aussi d'offrir plus d'espace pour l'accueil, notamment des élèves qui viennent visiter le refuge. «Notre mission consiste aussi à informer, souligne Thierry de Mestral. Nous pourrions donc envisager de créer une salle de conférences.»

L'équipe compte également développer des collaborations afin de rendre le site plus attractif sans dépenser trop d'argent. «Comme nous travaillons beaucoup avec les écoles, nous pourrions demander à des élèves de décorer le mur d'enceinte, dans le cadre d'un travail scolaire, détaille Thierry de Mestral, qui imagine qu'une entreprise pourrait leur offrir le matériel. L'idée serait de créer une interaction avec divers acteurs de la région et de poser une plaque à leur nom.»

Beaucoup d'abandons avant l'été

«Hier matin, la SPA de Nyon comptait 6 chiens et 27 chats abandonnés, qui vivent parmi leurs congénères mis en pension pour quelque temps. «Il y a eu beaucoup d'abandons juste avant le début de l'été, comme c'est le cas chaque année, indique Stathis Dimoulitsas, responsable du refuge. Nous

sommes passés de 7 à 23 chats en très peu de temps.» Mais si les toutous et minous restent les animaux les plus représentés, l'équipe accueille de plus en plus de nouveaux animaux de compagnie (NAC), tels que les furets ou les reptiles. L'an dernier, le refuge a ainsi hébergé

31 rongeurs, 11 NAC et 5 tortues. «Nous parvenons à placer les animaux jeunes et dociles très rapidement, note Stathis Dimoulitsas. Mais parfois il faut attendre des mois, voire des années.» La chienne *Tatou*, née en 2001 et recueillie en 2009, est ainsi devenue la mascotte du refuge.

Le Paillote adapte sa sécurité à ses ambitions

Pour encadrer sa tête d'affiche, le groupe de rock Eiffel, le Paillote Festival de Morges doublera ses effectifs le 14 septembre

Pour sa 6e édition, qui se déroulera du 12 au 15 septembre, le Paillote Festival de Morges a vu grand. Il a décidé de muscler sa programmation en se payant une tête d'affiche avec les musiciens d'Eiffel. Le populaire groupe de rock français montera sur scène le samedi 14 septembre à 23 h 45, après le traditionnel feu d'artifice sur le lac. «Cela fait quatre ans qu'on essaie de les avoir, confie Raphaël Guenat, programmateur du festival. D'abord, nous n'avions pas les moyens, puis ce sont eux qui n'étaient pas disponibles. Alors cette année nous sommes très fiers de les recevoir!»

Une apparition sans précédent qui risque d'attirer un public plus dense dans ce petit festival gratuit, où tout le monde se connaît. Mais pour gérer l'afflux de festivaliers qui se prépare à déferler sur les 4500 mètres carrés du parc de l'Indépendance, les organisateurs avertis ont pris des mesures préventives. «Cette année, nous avons renforcé notre équipe de sécurité de 30%, informe René Müller, président de l'association du Paillote Festival. Une douzaine

de professionnels encadreront l'événement chaque jour. Ces agents seront une trentaine le soir du concert d'Eiffel. Par ailleurs, nous sommes bien entourés et conseillés par les pompiers et la police. Tout devrait donc bien se passer.»

Autre nouveauté: un tourniquet prendra place à l'entrée du festival pour gérer les flux de spectateurs. «Chaque entrée sera comptée, pour ne pas excéder la capacité d'accueil du terrain que l'on estime à 3500 personnes», ajoute Raphaël Guenat.

En plus du cachet exceptionnel payé à Eiffel, les effectifs supplémentaires et le nouvel écran géant qui prendra place près de la scène ont alourdi le budget. Celui-ci se monte cette année à 250 000 francs. «C'est 20% de plus qu'en 2012, précise René Müller. Nous pouvons gérer cela, mais nous ne souhaitons pas grandir davantage, car nous restons des amateurs et souhaitons que le festival demeure convivial.»

Quant au nombre de visiteurs attendus, chacun tient pour l'heure son hypothèse. Sur les quatre jours, ils étaient 10 000 l'année passée. «La sécurité en estime 2000 de plus pour cette édition, indique le président de l'association. Mais, personnellement, je penche pour les 15 000 festivaliers.» **Laura Juliano**

Le projet de logements à Bassins fâche toujours

Mis à l'enquête jusqu'au 15 août, le projet de construction de 14 logements à loyers modérés est contesté par sept oppositions

L'atmosphère tendue qui règne au sein du village de Bassins n'est pas près de retomber de sitôt. Le 15 août, au terme d'un mois de mise à l'enquête, la Municipalité comptait sept oppositions au projet qu'elle défend depuis déjà deux ans: la construction de 14 logements à loyers modérés au cœur du village, en lieu et place de l'actuelle grande salle.

«Nous avons pourtant tenu compte des demandes diverses des opposants. Ces derniers contestent maintenant principalement l'affectation du terrain», soupire Didier Lohri, syndic de Bassins. Car la Municipalité n'est pas à son premier essai et il s'agit en effet de la deuxième mise à l'enquête du projet. La première, présentée ce printemps, avait été retirée pour une imprécision administrative.

Dans la situation actuelle, le syndic regrette de ne pouvoir répondre à une demande de la population: «C'est malheureux pour les habitants de Bassins et les personnes extérieures au village qui ont besoin de ces nouveaux logements.»

Mais l'élu assure être loin de capituler. Il s'appuie sur les votes du Conseil communal, puis des électeurs appelés aux urnes par un référendum, qui ont accepté tour à tour le projet. «Ce n'est donc plus qu'une question de temps. La Municipalité va lever les oppositions et s'il faut aller jusque dans un débat juridique, ce sera la Cour de droit administratif et public du Canton de Vaud (CDAP) qui tranchera.»

En attendant que la situation se débloque, Didier Lohri signale qu'elle n'est pas sans conséquence sur d'autres projets. La Municipalité ne présentera pas le préavis pour la nouvelle salle de gymnastique et de fête prévue à côté de l'actuelle piscine, avant que tous les feux ne soient au vert pour le projet de logements à loyers abordables. **C.B.I.**

Etoy

Contre «les usages abusifs»

La décision du juge de paix est tombée fin juillet. Il est désormais interdit - excepté aux ayants droit - de circuler et de stationner aux abords de la résidence La Romanèche, sise chemin de la Vaux, sous peine d'amende. La décision fait suite à une requête de la copropriété Jardin du Village, propriétaire du bâtiment, qui souhaitait cette interdiction «dans le but d'en empêcher un usage qu'elle estime abusif», précise le site internet de la commune. Des panneaux rappelant l'interdiction seront installés. **E.BZ**

Il a dit

«Il n'y a pas assez d'activités de loisir sur l'arc lémanique»

Oscar Cherbuin, directeur de l'Association de la Région de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAAM)



Yens

Concours photo sur les Alpes

Il ne reste plus aux passionnés de photos et des Alpes que jusqu'à la fin du mois pour participer au concours organisé par Yens Animation Culturelle (YAC). Le but n'est pas de prendre la meilleure image des Alpes mais bien de laisser parler sa vision artistique, romantique ou même humoristique, précise l'association. Concours en ligne oblige, seules les images numériques - trois par personne maximum - sont acceptées. Les 12 clichés primés figureront dans le calendrier communal 2014. Adresse: greffe@yens.ch **E.BZ**

Le chiffre

531

Comme le nombre record de coureurs qui ont participé à la 19e édition du VTT Chéserex-La Barillette, dimanche. Les cyclistes ont pédalé sur un parcours de 33 km (avec 1500 m de dénivelé au total) pour atteindre le sommet de La Barillette et sa fameuse antenne. Les enfants ont également pu démontrer leurs talents de sportifs sur des circuits de 5, 10 et 20 km, créés sur le plateau dans les environs du golf de Bonmont. La course fêtera son 20e anniversaire en août 2014. **N.R.**

Genolier

L'eau de source sera colorée

Les scientifiques s'intéressent à la source du Montant, qui alimente le réseau d'eau potable de la commune de Genolier. Une étude hydrogéologique sera menée au début du mois de septembre pour mieux connaître les tribulations souterraines de cette source. Pour cela, un colorant vert sera déversé dans l'eau et pourrait apparaître au robinet des habitants du village. Les autorités rassurent en expliquant que la fluorescéine utilisée n'est aucunement toxique et peut être bue sans crainte. **R.E.**

Petites bêtes à poils

Tolochenaz Dans le cadre de la Journée des centres nature de Suisse, la Maison de la Rivière invite le public à venir découvrir de petites bêtes à poils, souris et campagnols, samedi, de 9 h à 12 h avec l'aide des gardes-faune de la région. Excursion gratuite. Inscriptions possibles jusqu'à vendredi au 078 802 01 62. **C.B.I.**

Sérénades estivales

Nyon L'Association Niedermeyer propose dimanche, de 11 h à 17 h, une deuxième journée de visite de l'exposition Louis Niedermeyer dans sa villa au bord du lac. Les intermèdes musicaux assurés par le Quatuor Niedermeyer accompagneront la journée, dès 11 h 30. **C.B.I.**